

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 2
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 13 juin 2017

Vote(s) pour : 39
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 19 juin 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-06-19-BD-3 :

Réfection des toitures de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole : Attribution des marchés de travaux et Affectation complémentaire de l'Autorisation de Programme.

Rapporteur : Monsieur Alain CHAPELAIN

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 modifiée et ses décrets d'application relative à la Maîtrise d'Ouvrage publique et ses rapports avec la Maîtrise d'Œuvre privée,
VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 13 avril 2015 relative à l'ouverture de l'Autorisation de Programme " Réfection des toitures de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole",
VU la délibération du Bureau du 18 mai 2015 relative à l'affectation partielle de cette autorisation de programme,
VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 1^{er} juin 2017 décidant de l'attribution des marchés de travaux,
CONSIDERANT la nécessité d'engager les travaux de réfection des toitures de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés correspondants ainsi que les documents contractuels se rapportant à cette opération,

N° lot	Entreprises	Montant HT
1 : Maçonnerie de pierre de taille	Léon NOEL	970 054,33
2 : Charpente bois et métal	MADALON	543 405,17
3 : Couverture verrière et désenfumage	MADALON	1 278 909,35
4 : Menuiserie extérieure bois	SARL LEONARDI	64 200,00
5 : Métallerie ferronnerie	F&M	329 080,00
6 : Peinture	EGPL	160 020,40
7 : Nettoyage et consolidation de décors sculptés	TOLLIS	56 278,00
8 : Electricité, courants faibles et courants forts	PETER	89 653,00
TOTAL HT		3 491 600,25

AFFECTE l'Autorisation de Programme "Rénovation des toitures de l'Opéra-Théâtre" comme suit :

AP "15ATEC01 – Rénovation des toitures de l'Opéra-Théâtre	5 000 000 €
Montant déjà affecté	650 000 €
Affectation complémentaire demandée	4 350 000 €
Affectation totale	5 000 000 €
Affectation disponible	0 €

Pour extrait conforme
Metz, le 20 juin 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 19 juin 2017.</i>		Contrôle de légalité
<i>EP</i> Point 1 – Projet de renaturation et de restauration du ruisseau Saint-Pierre et de ses affluents – Affectation partielle de l'AP.	X 1	
<i>EP</i> Point 2 – Avenant 3 à la convention multipartenariale relative à l'exploitation et au financement du Système d'Information Multimodale en Région Lorraine. <i>Annexe</i> : Avenant 3.	X 1 1	
Point 3 – Réfection des toitures de l'Opéra-Théâtre de MM : attribution des marchés de travaux et affectation complémentaire de l'AP.	X 1	
Point 4.1 – Opéra-Théâtre de MM : signature d'un contrat de coproduction avec l'Opéra de Reims. <i>Annexe</i> : Rémunérations des droits de conception de la maîtrise d'œuvre. <i>Annexe</i> : Contrat de coproduction.	X 1 1 1	
Point 4.2 – Opéra-Théâtre de MM : signature d'une convention de coproduction avec la Compagnie Pardes Rimoinim. <i>Annexe</i> : Budget de production. <i>Annexe</i> : Convention de coproduction.	X 1 1 1	
Point 4.3 – Opéra-Théâtre de MM : signature d'un contrat de coproduction avec le Théâtre de la Manufacture-Centre Dramatique national de Nancy. <i>Annexe</i> : Budget prévisionnel de production. <i>Annexe</i> : Contrat de coproduction.	X 1 1 1	
Point 4.4 – Opéra-Théâtre de MM : signature d'un contrat de coproduction avec l'Opéra Grand Avignon, l'Opéra de Massy, l'Opéra de Reims, l'Opéra de Marseille et l'Opéra de Nice Côte d'Azur. <i>Annexe</i> : Contrat de coproduction.	X 1 1	
Point 5 – Opéra-Théâtre de MM : vente de costumes déclassés. <i>Annexe</i> : Liste des costumes.	X 1 1	
Nombre total des actes transmis : 8 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		

PREFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.L.
24 JUIN 2017
ARRIVÉE
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ



Ue'lbz - AR

Fait à Metz, le 20 juin 2017
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

